toutes épreuves, une épouse peu robuste et 3 enfans du plus bas âge, il se trouve sur le point d'être privé, ainsi que sa famille, du partage des Biens Communaux, par la raison qu'il a résidé dans plusieur communes pour l'exercice de ses fonctions dans le courant de l'année avant la promulgation de la loi du 14 août 1792, et qu'en ce cas, ces même communes lui refusent led[it] partage

Enfin votre Société vous prie de vouloir bien décréter que led[it] Nicol et sa famille prendra sa part de Biens Communaux dans la Commune de Maîche, district de St-hippolyte, département du Doubs, par la raison qu'il y a payé ses impositions mobiliaires de l'année 1792 en entier, que son 3e enfant y est né, et qu'au surplus on ne peut l'envoyer prendre son partage dans la commune de Dampierre-sur-Vingeanne, département de la Côte-d'or, lieu de sa naissance, vu qu'il en a été sortis dès l'âge de 2 ans; que d'ailleur son épouse et ses enfans ont été nés dans le département du Doubs et qu'encore ce seroit l'obliger à ne pouvoir profiter des dits Biens Communaux sans quitter son état et son traitement, et renoncer à la pension qu'il a droit d'attendre de la Nation en conformité de la loi et relativement à son ancienneté de service. S. et F.

Les président, Secrétaire Et Membres du Comité de Correspondance de la Société populaire des Gras.

J.f. MOYSE, C.j. COSTE, L'HOMME *(Ex-présid.)*, A.f. GARNACHE, J.J. SALLANGUIER, J.R. ROUSSEL GALLE *(Secrét. greffier)*.

k

[La Sté popul. de Blois à la Conv.; s.d.] (1).

A toutes les Communes et sociétés affiliées du District de Blois.

Bons et utiles habitans des campagnes ! sous la religion du mensonge et de l'erreur, le citadin que vous nourrissiez ne payoit vos sueurs et vos travaux que d'un insultant dédain : aujourd'hui qu'une religion simple comme la nature, universelle comme la raison dont elle émane, a rendu l'homme à sa dignité p[r]limitive; aujourd'hui que nous avons une patrie, et qu'enfans d'une même famille, nous ne connoissons plus des castes privilégiées, resserrons les nœuds de la fraternité, et rendons tous ensemble nos hommages à l'Etre qui fertilise nos champs, qui protège notre liberté, et qui rend victorieux nos guerriers.

Vos azil furent les derniers que quittèrent les vertus et les bonnes mœurs exilées du sol du despotisme et de la superstition; la liberté et la raison les y ramènent en triomphe.

Déjà le 20 prairial, vingt-cinq millions d'hommes libres, sentant qu'une main invisible a brisé leurs chaînes, pénétrés de reconnoissance, se sont tournés vers elle et l'ont adorée. Mais, ô nos Concitoyens ! ne vous y trompez pas, ce n'est pas le Dieu des rois et des prêtres qu'un homme libre adore; il ne reconnoît que le Dieu de la nature, dont l'existence fait la base des vertus sociales; il sait que cet Etre, qui ne peut se définir, se comparer ni se dépeindre, ne veut d'autre encens qu'un cœur pur, que des intentions droites et honnêtes, d'autres prières que des actions utiles, d'autre interprête que le cri de la conscience; il sait que cet Être qui remplit tout de son immensité, ne veut point d'intermédiaire entre l'homme et lui, et que, par conséquent, toute religion qui a des ministres est ennemie du bien public, et destructrice du bonheur national; il sait qu'un contrat social et de bonnes loix qui se rattachent à l'existence de ce grand Etre et à l'immortalité de l'ame sont la seule religion que puissent avouer la philosophie et la raison.

Ainsi, Citoyens, il y a loin du Dieu des Français à celui que les tyrans ont donné à leurs esclaves, après l'avoir fait à leur image. Quand la Convention, déterminée par les excès de l'athéisme, a reconnu solemnellement son existence, elle n'a pas prétendu nous imposer la croyance d'un nouveau dogme, ni créer une nouvelle religion; elle n'a fait que proclamer un sentiment de sociabilité qui se trouve gravé dans tous les cœurs, et surtout dans ceux des hommes libres; c'est à nous à descendre dans le fond de notre conscience; si elle peut soutenir les regards de la divinité, certainement nous n'hésiterons pas d'en reconnoître l'existence. Mais, que de nouveaux imposteurs ne prétendent pas pour cela nous tromper encore en son nom ! Qu'ils ne viennent pas tous les jours nous en prêcher une nouvelle, ou nous annoncer une nouvelle manière de l'adorer. Heureux habitans des campagnes ! ne reconnoissez jamais d'autre divinité que celle qui vous parle en embellissant la nature, que celle qui couvre vos prairies de fleurs, et vos champs de moissons.

Puisque la pensée que le bienfaiteur des humains a les yeux fixés sur vous, vous soulage de vos peines et de vos travaux, croyez toujours que la vie à venir n'est pas une chimère trompeuse, la mort un abîme sans fin, et dévouez-vous pour la patrie; l'immortalité vous attend dans la mémoire de vos concitoyens et dans le sein de la divinité, mais ne pensez pas qu'on l'honore par des cérémonies ridicules et des pratiques minucieuses; l'homage qu'il agrée, c'est un cœur pur et des actions utiles à la société. Que votre culte soit donc simple comme votre croyance.

Pensez aussi, Citoyens, que les fêtes d'un peuple régénéré à la liberté, rendu à la nature, ne doivent pas ressembler à celles de ces peuples courbés sous le joug de la superstition et du despotisme. Les fêtes d'un peuple libre ne représentent que des cérémonies grandes et sublimes; la gaieté et le bonheur y brillent dans tous les yeux. Sans prêtres, sans autels, sans images, le Français est debout devant l'Être suprême, et se montre à ses regards tout glorieux d'avoir reconquis des droits qu'il avoit reçus de ses propres mains.

Au contraire, l'esclave de toutes les religions de la terre, s'endort en balbutiant des prières dans un jargon qu'il n'entend pas, ou ne se réunit dans les temples, que pour y voir le deuil de la nature, l'orgueil et la morgue d'un prétendu interprête de la divinité, et pour y entendre ses plattes et ennuyeuses rapsodies.

(1) D XXXVIII I, doss. VII. Mention marginale signée Johanneau : « Citoyen, nous te prions de vouloir bien ne pas laisser ignorer à la Convention nationale les efforts que font les membres de notre société populaire pour ramener au culte de la Raison certains habitans des campagnes. Une centaine d'entre nous se sont répandus dans 50 communes voisines, décadi dernier, et les ont décidés à ne plus se reposer les jours consacrés par l'erreur. Salut. Le c. de correspondance de la Sté ».

Imprimé par l'Imprimerie nationale du Loir et Cher et de la Sté popul. chez J.F. Billault, à Blois, in 4°, 8 p.